

RENÉ LUCET DANS SON BUREAU
« Seule une balle pourrait m'arrêter »

MARSEILLE-NICE-PARIS (PREMIERE PARTIE)

Fausse factures : la grande magouille

Mort suspecte et suicide controversé. Secours-
ses politiques. Pots-de-vin, bakchichs, corrup-
tion, fausses factures, sociétés bidon, caisses
noires politiques... Les grands requins d'affai-
res ne sévissent pas seulement à Dallas. Voici
l'histoire d'une arnaque à la française, un
feuilleton explosif qui, en épisodes successifs,
dessine sur la France la toile d'araignée d'une
exceptionnelle magouille : hôpitaux de Paris,
employés de la Ville de Marseille, inspecteur
des Impôts nigors, grandes sociétés compai-

La nuit est finie, le jour n'est pas
commencé. Deux coups de feu
claque dans une villa du quar-
tier Saint-Barnabé, à Marseille. René
Lucet est mort, deux balles dans la tête.
Le patron local de la Sécurité sociale,
régionaux pourfendeur de la CGT et
des « fascistes rouges », sera encore plus
encombrant mort que vivant. Il devient
le détonateur d'une fusée de scandales
à trois étages. Premier étage. L'énigme Lucet : est-
ce bien un suicide ? Deux hauts magis-
trats seront « saqués » sur cette ques-
tion, et les retombées politiques conti-
nueront à la chute du ministre de la
Solidarité nationale, Nicole Questaux.
► Deuxième étage. Une vaste entre-
prise de corruption autour de la mairie
de Marseille. Vingt-sept employés mu-
nicipaux et une quarantaine d'entrepre-
neurs déjà inculpés, dont une « star »
de la Canebière, « Nick » Venturi, ex-
grande figure du milieu, et aussi

santes, discrets financiers du Parti commu-
niste... « C'est l'escroquerie du siècle », affir-
ment les policiers de Marseille, qui l'estiment
déjà à quelque 150 millions de francs. Soixan-
te-quatorze inculpés ont défilé dans le bureau
du juge, trente d'entre eux sont déjà en prison.
Partout en France, on inculpe, on enquête.
Le Point raconte cette semaine la première
partie de cette affaire gigogne qui démarre sur
une énigme à la Agatha Christie : peut-on se
suicider de deux balles dans la tête ?

ancien compagnon de Gaston Defferre. ► Dernier étage de cette fusée, muni de têtes multiples celui-là : une gigantesque escroquerie aux fausses factures qui alimentait des dizaines de caisses noires. Une sorte de « SOS fraude », l'une des plus grosses arnaques jamais découvertes en France.

Reprenant l'affaire à l'origine, le procureur de Marseille, Pierre Truche, révélait que « des sommes importantes ne correspondant pas à un revenu déclaré sont apparues aux comptes de M. Lucet ». Formule volontairement floue qui met pourtant en cause l'intégrité de René Lucet.

Sur cette accusation grave, *Le Point* a voulu en savoir davantage et peut révéler qu'en deux ans les comptes bancaires de René Lucet ont été crédités de 981 000 francs, dont 350 000 francs d'origine encore inexplicée.

« Venez vite, je crois qu'il a fait une grosse bêtise », dit Françoise Lucet. Jeudi 4 mars, 6 h 10 du matin, Paul Muraccioli, l'un des quatre chauffeurs-protecteurs de René Lucet, raccroche son téléphone. Françoise Lucet vient de lui annoncer que son mari s'est suicidé. Cet « attaché de secrétariat » de 29 ans, au strict costume, raconte : « Je lui ai alors conseillé d'appeler les pompiers ; puis, après avoir prévenu mes amis, je me suis précipité chez elle. Elle m'attendait sur le perron ; quelques instants plus tard, les pompiers étaient là. » Pendant ce temps, la permanence de l'Évêché — l'hôtel de police — alerte le commissaire de garde, Josette Dauvergne. Préoccupée par la fugue d'un mineur, elle ne se déplace pas et expédie sur place — première erreur de l'enquête — l'inspecteur de garde, Étienne Piazza, qui arrive à 6 h 50. Il découvre le corps de René Lucet en pyjama, couché en chien de fusil sur son lit, un revolver à ses côtés. Pas de traces de lutte, pas de contusions apparentes sur le corps. Une balle a traversé la tête de part en part. L'inspecteur appelle l'Évêché : « Suicide. R.A.S. » Et, deuxième erreur, il dépose l'arme au commissariat avant l'arrivée des spécialistes de l'identité judiciaire. Il faudra, pour prendre les photos, faire revenir le revolver et le cadavre au juge. Dans la main de Lucet... À 9 heures, Piazza accueille le substitut du parquet et une fougueuse inspectrice de l'arrondissement, Simone Grivel. C'est elle qui va lever le couvert. L'inspectrice est frappée par la position du corps, couché en chien de fusil, le bras droit en arrière, comme si la mort

l'avait surpris dans son sommeil... Bizarre... Elle remarque aussi des taches de sang au plafond et de nombreux tracts et documents répandus autour du lit. L'inspectrice trouve ce désordre un peu « théâtral ». Pendant que le photographe de l'identité judiciaire mitraille le lit où repose René Lucet, elle propose à son collègue de l'aider à perquisitionner. « Inutile, répond Piazza, c'est un suicide. » Une demi-heure plus tard, les deux policiers se retrouvent au café, devant le commissariat.



LE PROCUREUR ALBERT VILATTE
« Promu » à Paris.

« As-tu retrouvé la balle ? demande l'inspectrice à son collègue.

— Non, répond Piazza, fatigué par sa nuit blanche, j'ai trouvé deux douilles dans le barillet du revolver : il a dû essayer son arme à la campagne.

— Deux douilles ! sursaute l'inspectrice. Et tu n'as pas trouvé les balles ?

— Non, s'excuse distraîtement Piazza. Tu devrais y retourner.

— Comment donc ? Mais j'y fonce ! »

Repartant en catastrophe pour la villa, Simone Grivel finit par dénicher une balle qui a traversé l'oreiller et s'est arrêtée sur le matelas. Aucune trace d'un second projectile. Ces deux douilles vides dans le revolver l'obsèdent. Elle s'entête, examine les murs, le plafond, à la recherche d'un impact. Rien. De retour au commissariat, elle appelle le parquet pour suggérer une autopsie.

« Pourquoi ? s'étonne le substitut de service.

— On a trouvé deux étuis dans le barillet, mais une seule balle. Je suis troublée... »

Dans ce contexte miné, le parquet, qui fait preuve d'une prudence d'artificier, décide tout de même l'autopsie. Au même moment, l'inspectrice regagne en hâte la villa pour recueillir d'éventuels indices. Peine perdue : la porte du bureau est fermée à clé, le matelas, les oreillers et les draps de la victime sont étalés sur la terrasse. Sa chambre a été passée à l'eau de Javel et la tapisserie a été arrachée.

En fin de matinée, Mme Lucet avait demandé aux policiers l'autorisation de nettoyer la pièce. « Je veux épargner la vue du sang au père de René », avait-elle expliqué. De retour à la morgue, Simone Grivel apprend qu'il existe un seul orifice d'entrée de 2,5 cm de diamètre situé devant l'oreille droite et un seul orifice de sortie sur le pariétal gauche. A priori, rien d'anormal : une seule balle aurait donc traversé la tête. Pourtant, dans le crâne, les médecins découvrent un morceau de métal. La deuxième balle ?

« Mais non, rétorque l'expert, il s'agit simplement de la chemise [le revêtement] de la première. » « Il faut trouver ce second projectile », s'obstine l'inspectrice, qui s'en va tirer à nouveau la sonnette du parquet. Une deuxième autopsie commence à 17 h 30. Et les légistes découvrent, enfin, la deuxième balle dissimulée sous le cuir chevelu.

Mais, mystère incompréhensible, toutes deux ont pénétré par le même orifice. L'affaire Lucet commence.

« Quand on ne sait pas quoi faire, on nomme un expert »

Le procureur de Marseille, Albert Vilatte, confie l'affaire au patron de la Sûreté, Yves Guillot. Le commissaire et l'un de ses adjoints, Serge Marza, débarquent aussitôt à la villa. Eux aussi marchent sur des œufs. « Lucet martyr ! », s'écrie déjà l'opposition. Les deux policiers visitent la maison de la cave au grenier et ne découvrent aucune trace d'effraction. Enfin, instant délicat, ils interrogent Mme Lucet, qui reste très maîtresse d'elle-même. « Je n'ai pas à recevoir de leçons de pleurs, de cris ou d'évanouissement », dit-elle plus tard. Elle raconte : « Le 3 mars au soir, René est rentré vers 20 h 30 ; il a dîné légèrement. Vers 21 heures, il a reçu un coup de téléphone d'un ami, Georges

Demizer. « Il n'avait pas la voix d'un type effondré, confirmera plus tard au Point celui-ci, ancien chef de cabinet d'Etienne Dailly. Nous avons blagué à propos de Nicole Questiaux. Il m'a quitté en me disant : "A vendred'". »

Après ce coup de fil, René Lucet s'absente une heure pour aller « chercher des cigarettes ». Que fait-il vraiment ? Mystère. « Je ne me permettais pas de poser de questions à mon mari », répond sèchement Mme Lucet aux policiers, qui retrouveront seulement à la villa des cartouches de cigarettes neuves. Mais aucun patron de tabac ouvert le soir ne se souviendra de lui en avoir vendu... « La prudence marseillaise », soupirent les enquêteurs.

« A son retour, explique encore sa femme, il s'est enjéré dans son bureau, et il n'a cessé de téléphoner. » A qui ? Cette femme d'airain ne le sait pas. Ce fut une nuit d'angoisse. Un manège infernal semble tourner dans la tête de René Lucet. Il se couche, se relève sans cesse, allant fébrilement, dit sa femme, du lit au bureau et du bureau au lit pour examiner ses dossiers et relire ses notes. Enfin, vers 6 heures, il lui demande d'aller chercher un verre d'eau à la cuisine, au rez-de-chaussée.

Au moment de remonter, elle entend un bruit curieux, « comme une porte qui clique ou une vitre qui éclate », explique-t-elle. Le second coup chaque quelques secondes plus tard. Elle se précipite dans la chambre. En arrivant, elle découvre son mari ensanglanté et entend « comme un bouillonnement ». Le croyant encore vivant, elle tente de téléphoner à Marc Muracciole, l'un des gardes du corps de René Lucet. En vain, il a décroché son appareil pour dormir tranquille... Alors, elle appelle Paul Muracciole, son frère, qui accourt aussitôt.

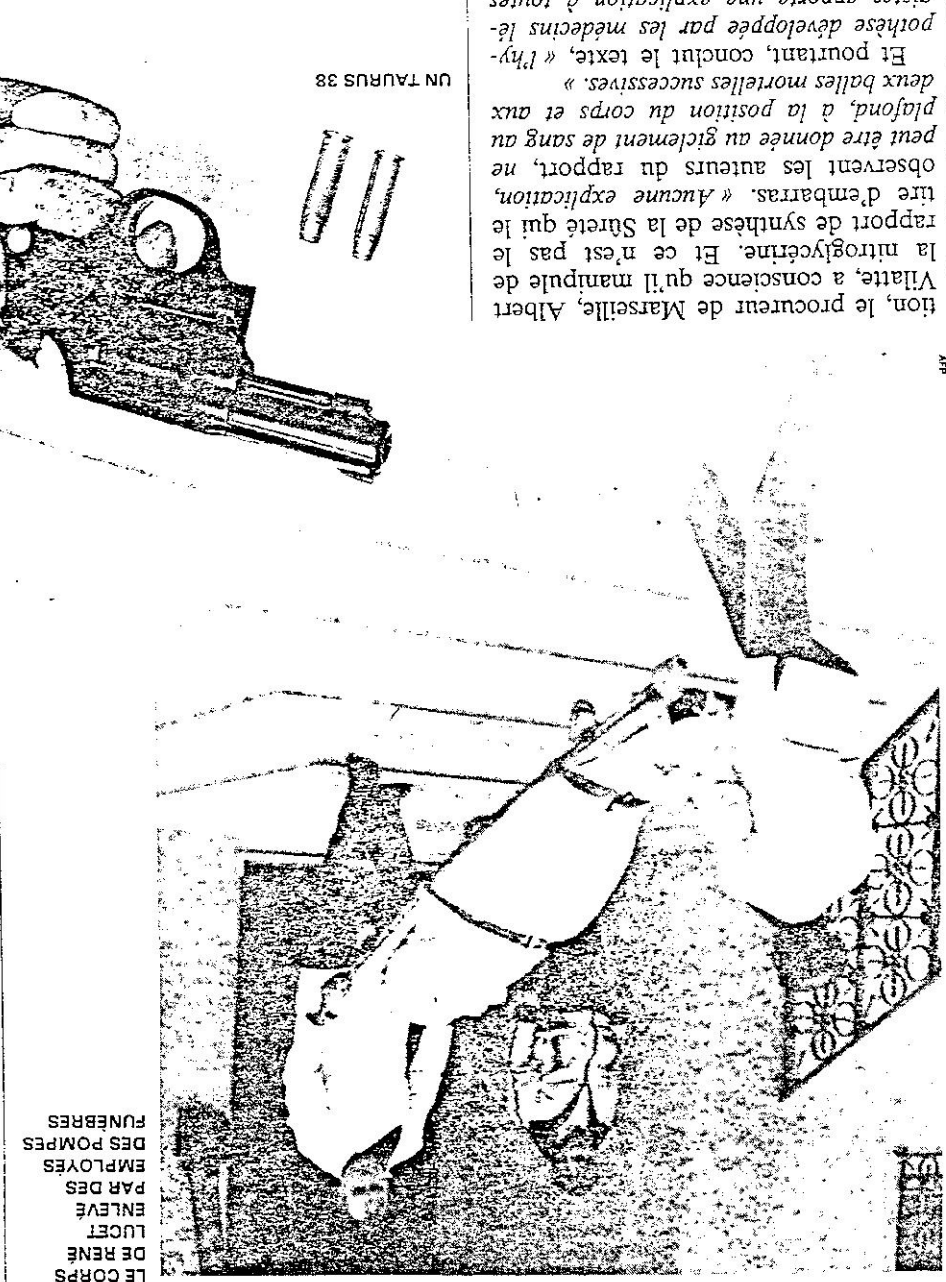
La Sûreté, n'y trouvant rien à redire, se retourne vers le parquet. A lui de décider : enquête, pas enquête ? La justice toujours prudente, repasse la main aux experts. A eux d'expliquer cette incroyable mort en deux temps. Comme d'habitude, ils commencent par se créer le chignon.

Première explication : « L'importance des lésions, observent les légistes, indique que la victime n'a pu tirer deux projectiles. » (D'autant qu'il a fallu 4,5 kilos de pression sur la détente pour charger à fait long feu, brûlant seulement l'oreille, tandis que la balle restait dans le canon. La victime a pu tirer une deuxième fois, le second projectile projeté devant lui le premier.

Absurde, rétorquent les experts en balistique. « En tel cas, le canon de l'arme est déformé. Or celui du revolver Taurus de Lucet ne présente aucune trace. [...] Il est donc certain, écrit-il, que la première balle a été expulsée normalement et n'a pas poussé la seconde... » Bref, c'est l'hypothèse, elle, qui fait long feu.

A cet épaïs mystère s'ajoutent déjà les premières chausse-trapes politiques. Dans le tumulte électoral des cantonales et après le tapage fait par l'opposi-

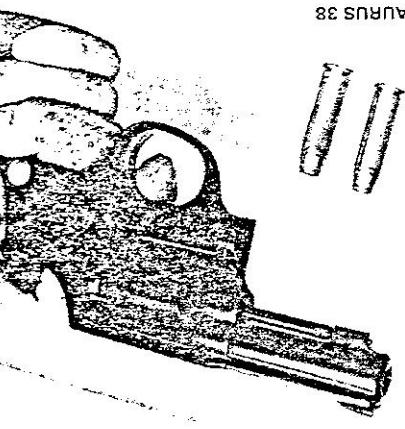
Scène pénible : on déterre le corps de René Lucet, inhumé entre-temps au cimetière de Fontainebleau, pour lui faire subir une troisième autopsie. Nouvelles contradictions, nouveau di-lemme. Trois autres légistes constatent « la poursuite des fonctions vitales etc-



LE CORPS DE RENÉ LUCET ENLEVÉ PAR DES EMPLOYÉS DES POMPES FUNÈBRES

Ce « retard » coûtera d'ailleurs sa place à Albert Villate, « promu » avocat général à Aix-en-Provence, mis en « congé spécial ». Mais voici la justice au pied du mur avec des rapports contradictoires sur les bras. Que faire ? Gagner du temps, pour calmer les esprits, décide la chancellerie, qui ordonne d'autres expertises. « Quand on ne sait pas quoi faire, dit-il Clemencau, on nomme un expert... »

UN TAURUS 38



mentaires après le premier coup de feu ». On retrouve du sang dans l'estomac et les poumons de René Lucet. Preuve qu'il a dégluti après la première balle. Cette nouvelle autopsie n'exclut donc pas la « répétition du geste de tir ». En clair, même mortelle, une balle peut ne pas terrasser sur-le-champ. Un juge marseillais, Bernadette Augé, est chargé d'une information sur « les causes de la mort ».

« Le Zorro de la Sécu »

Désormais, la France va se partager en deux camps : les « pro-suicide » et les « pro-meurtre ». Et ce choix n'est pas innocent. Ce qu'on se dispute alors, ce n'est plus la mort d'un homme, c'est le sens politique de cette mort. Depuis six mois, l'affaire de la Caisse de sécurité sociale de Marseille est devenue une affaire d'État, un test national, où s'étaient engagés le ministre de la Solidarité nationale, la CGT, FO, le PC et l'opposition.

Pour comprendre le fracas de cette mort, il faut reconstituer la guérilla qui a opposé René Lucet — personnalité exceptionnelle — au ministre Questiaux.

« Foncéur, sympathique, chaleureux » pour ses amis ; « mégalo, paranoïaque, autoritaire » pour ses ennemis : il n'existe pas de portrait nuancé de René Lucet. Parce que l'homme ne l'était pas. Il sait être tour à tour cassant, exigeant, mais aussi attachant et charmeur. Il fut de ces étudiants qui travaillent le jour et étudient le soir. Employé aux écritures à la Caisse de Melun à 20 ans, il prépare en même temps une licence de droit et complète sa formation à Paris au Centre national supérieur de sécurité sociale. De retour à Melun, il gravit si vite les échelons qu'il se retrouve, à 32 ans, le plus jeune directeur de Caisse de France. Lui qui flirtait avec l'UDR, il abandonne le militantisme pour incompatibilité avec sa nouvelle fonction. Mais il reste conseiller municipal de Fontainebleau, et adhère FO.

En 1972, la Caisse de Melun se lance à titre expérimental dans l'informatique. Pari réussi : en moins d'un an, tous les règlements de la Caisse sont informatisés. Au hit-parade de la « Sécu », la Seine-et-Marne bat les records de productivité. Celle-ci s'accroît de 40 %, et l'absentéisme diminue de 15 %. « Dès mon arrivée au ministère de la Santé, on m'a cité cette Caisse en modèle », rappelle Jacques Barrot.



LOUIS CALISTI, PRÉSIDENT DE L'UNION DES MUTUELLES DE TRAVAILLEURS

« Oui, ricanent ceux que cette réussite agace, mais la gestion seine-et-marnaise n'est pas exportable. »

Piqué au vif, Lucet posera sa candidature pour Marseille, la plus importante Caisse de France, après Paris. Avec 1 500 000 assurés et 3 500 employés, c'est aussi l'une des plus extravagantes : 800 000 dossiers en souffrance, des grèves à répétition, un absentéisme de 31 %, des délais de règlement d'un mois et d'interminables files aux guichets. « Dès son arrivée, on a compris qu'il se sentait investi d'une mission : reprendre en main cette Caisse où tout foutait le camp », résume l'un de ses proches collaborateurs.

Premier objectif : casser les mutuelles, pour la plupart aux mains de la CGT, qui dirigent, légalement, des centres de paiement concurrents de ceux de la « Sécu ». Ces mutuelles règlent plus du tiers des dossiers et perçoivent de la SS 20,47 F de frais de gestion pour chacun. « Un véritable détournement, accuse Lucet, pour alimenter les caisses du PC. Il ne faut plus que d'autres fassent le travail à notre place. »

Dès lors, les administrateurs CGT n'ont pas besoin de dessin. « Quand il a décidé de rapatrier le traitement des dossiers à la Caisse, il nous a mis devant le fait accompli. Ce n'était pas le genre à contourner les obstacles, mais à les détruire », dit Louis Calisti, président de l'Union des mutuelles de travailleurs.

Dans sa croisade anti-mutuelles, Lucet s'en prend même à celle d'obédience patronale, ce qui agace sérieusement Jean-René de Laroche, président du conseil d'administration. Au point que celui-ci, trois mois après l'avoir élu, aimerait bien le renvoyer à sa chère

Caisse de Melun. Le préfet de région, Lucien Voche, chargé d'arbitrer le conflit, réunit les deux protagonistes dans son bureau et lance, agacé, au président Laroche : « Vous avez voulu Lucet, gardez-le. »

En un peu plus d'un an, Lucet a atteint ses objectifs : il a muselé les mutuelles. A ceux qui discutent ses méthodes peu orthodoxes — achat d'un ordinateur sans autorisation, nomination d'un adjoint qui ne figure pas sur la liste d'aptitudes — il oppose son bilan largement positif. La quasi-totalité des dossiers sont réglés en moins d'une semaine, les grèves ont cessé et il a réalisé 12 millions de francs d'économies.

Caisse modèle, gestionnaire efficace ? Le tableau n'est pas aussi clair. René Lucet a tendance à se prendre pour « le Zorro de la Sécu ». Dès le début, il a mis, sans ménagement, quelques cadres de la direction sur la touche. « Le



PAUL DEVILLENEUVE

Un vieux camarade de Melun

système Lucet passait par un certain goût du secret, une tendance à tout compartimenter, et surtout par la nomination aux postes clés de collaborateurs parachutés par ses soins », raconte l'un des cadres de la direction. Ainsi, Paul Devilleneuve, un vieux camarade de Melun, est-il propulsé directeur adjoint. Ainsi Georges Dochier, son homme à tout faire, qui, les premiers mois, partageait avec son patron un appartement à Aix-en-Provence. Promu « chef de cabinet », il embauchera une équipe de jeunes gens qu'il a vus grandir dans son quartier de Saint-Loup. Ces « attachés de secrétariat » serviront à Lucet de chauffeurs-gardes du corps, car il se sent menacé.

Le directeur de la Caisse met aussi en



place un service de « relations humaines », chargé de repérer les « bons » et les « méchants ». Les militants de la CGT, en particulier, sont dans son collimateur. Il ne cesse de fustiger dans ses lettres mensuelles « *les professionnels de la critique orientée* », ces tenants du fascisme soviétique qui « *libèrent les peuples avec des chars et des lance-flammes* ». Ses « ennemis » ne le ménagent pas non plus : articles vengeurs dans la presse communiste, manifestations mutualistes, et pas moins de vingt et un procès pour entrave à l'activité syndicale !

« Tu n'es pas fini, René »

Le 10 mai 1981, tout bascule. « *Lucet avait parié sur le maintien de l'ex-majorité* », explique l'un de ses amis. Sa position devient acrobatique. Il peut, bien sûr, compter sur l'appui de FO, mais, sans qu'il s'en doute, la machine destinée à l'écartier s'est mise en route. La CGT réclame sa tête à Nicole Questiaux. Le ministre de la Solidarité



NICOLE QUESTIAUX

La CGT réclamait la tête de Lucet

nationale, militante du Ceres, a déjà ordonné une enquête à l'Inspection générale des affaires sociales (Igas). Celle-ci se déroule dans un climat tendu : les inspecteurs ont du mal à se faire communiquer les documents.

Le 3 décembre, leur rapport dénonce, en vingt pages, divers abus et irrégularités sur les notes de frais. Les sommes en cause sont dérisoires, mais les pratiques sont condamnables. Le ministre

durcit alors sa position. Deux hommes, pourtant, lui conseillent, via Matignon, de mettre la pédale douce. L'un d'eux, Philippe Sanmarco, l'un des dauphins de Gaston Defferre, n'a jamais rencontré Lucet. Mais, si « *son attitude agressive, autoritaire* » le heurte et s'il juge intolérable qu'un responsable de Caisse « *ait à ce point une attitude de patron de combat* », il ne fait aucun doute pour lui que Nicole Questiaux s'est engagée dans un combat douteux. « *On aurait*

LE JUGE
BERNADETTE
AUGÉ
Des
éléments
troublants



pu choisir dès le départ la voie la plus claire, confie-t-il alors : *le retrait d'agrément pour les vrais motifs, c'est-à-dire le manquement à une certaine déontologie, au devoir de réserve.* » André Bergeron, secrétaire général de FO, agite aussi le grelot et défend le « cas Lucet ».

Dans un premier temps, le cabinet de Mme Questiaux penchait pour un simple avertissement. Insuffisant : le 10 février 1982, le ministre annonce à Lucet qu'elle engage contre lui une procédure de suspension. Mais il dispose d'un délai de quinze jours pour se défendre. Or, le 23 février, sans même attendre sa réponse, le ministre le suspend brutalement. Le temps pressait, se défend-elle, la Caisse risquait d'être bloquée par une poignée d'agents qui avaient confisqué des séries d'imprimés nécessaires aux règlements des prestations.

La résistance s'organise alors autour du directeur déchu : la Caisse est occupée avec l'appui de FO. Le climat s'alourdit. Aussi, quand le 2 mars la sentence tombe, retrait d'agrément, Lucet comprend qu'il est vaincu. Le lendemain, il appelle les grévistes, à la demande, dit-il, du camarade Bergeron, à reprendre le travail.

Il a accepté un rendez-vous au cabinet de Nicole Questiaux pour le surlendemain, et le billet d'Air Inter est déjà dans son bureau.

« *Compte tenu de la manière dont s'est engagé ce processus, nous serons perdants à l'arrivée* », écrivait Philippe Sanmarco au ministre de la Solidarité nationale, à quelques semaines de l'issue fatale de ce conflit. Il ne se doutait toutefois pas que, le 4 mars, René Lucet, chassé de Marseille, épuisé par une lutte sans merci avec la CGT, abandonnerait la lutte au petit matin.

Un mois plus tard, l'enquête judiciaire démarre enfin. Le juge Berna-

dette Augé fouille tous les recoins : cinq cents procès-verbaux, plus de cent personnes entendues par la police. La brigade criminelle de la PJ de Marseille dirigée par le commissaire Sanguy a patiemment reconstitué les faits et gestes de René Lucet lors de cette soirée tragique. Le soir de son « renvoi », il décide d'organiser des « adieux de Fontainebleau ». Il convoque la presse pour dénoncer publiquement le coup de force de Nicole Questiaux. Peu de journalistes se déplacent. Un échec qui renforce l'impression qu'il a d'être lâché. D'autant que ses proches, le dernier carré, ceux qui l'avaient suivi jusqu'au bout, sont obligés de le raisonner. Dans son exaltation, il ressent cette prudence comme une trahison. Il quitte, symboliquement seul, la Caisse, au volant de sa 604. Il fait le « V » de la victoire en criant : « *I will come back* » (je reviendrai), comme l'avait dit MacArthur évacuant les Philippines. Mais dans la voiture il craque soudain. Il prend en route un électricien de la Caisse et se met à pleurer devant lui. Puis, découvriront les policiers, il se rend chez des amis pour regarder les informations régionales de FR3. « *Tu n'es pas fini* », l'encouragent-ils.

Discrètement, le ministère lui a déjà proposé deux « jobs » : conseiller technique dans un secrétariat d'État ou

délégué général d'une importante association culturelle. Mais Lucet ne supporte pas d'abandonner Marseille. Il était obsédé, diront ceux qui l'ont rencontré alors, par la perte de son bureau. Par l'idée qu'un autre allait occuper « son » fauteuil. La Caisse était devenue « sa » chose, et il avait même murmuré, quelques jours auparavant, à un ami : « *Seule une balle pourrait m'arrêter...* » Avant de rentrer chez lui, il accompagnait une amie très proche : « *Il était livide dans le rétroviseur...* »

Ce qui se passe ensuite derrière les murs de la villa de Saint-Barnabé, seule sa femme peut en témoigner. Le juge procédera à deux reconstitutions. Aucune ne démentira la version de Françoise Lucet. On entend bien du salon

été découvert. « *Possible* », répond l'expert. Enfin, nouvelle pièce secrète : un dossier vert, établi par Lucet et relatif à la jurisprudence sur les cas d'accidents et de... suicides, est saisi par le magistrat dans son bureau.

Malgré tous ces éléments qui penchent vers la thèse du suicide, le juge Bernadette Augé hésite encore à arrêter sa décision. Elle veut, dit-on, prendre son temps, explorer toutes les pistes. Des éléments demeurent troublants : les deux coups tirés l'un après l'autre, la position du corps, le papier de la chambre arraché. Et puis, surtout, avec le recul, les scandales financiers dévoilés par l'enquête font surgir un mobile plausible d'assassinat.

Et si l'on avait tué Lucet, pensent les

vraies jolies filles. « *A tel point, rappelle un proche, qu'à une époque on l'a rappelé à l'ordre et qu'il a dû limiter ses virées.* » Tout le portrait du « cacou », comme on appelle sur la Canebière l'étranger qui veut briller.

Mais cet homme passionné et excessif s'estimait au-dessus de ces frileuses prudences de petit fonctionnaire. Mé-

9 MARS 82 :
FRANÇOISE
LUCET LORS
DES OBSÈQUES
DE SON MARI
A FONTAINEBLEAU



ALIX SYGMA

LA VILLA DE SAINT-BARNABÉ
RACHETÉE A « NICK » VENTURI

lant parfois l'utile à l'agréable, il traitait des affaires dans les boîtes. Au « Mille et Une Nuits », un restaurant-spectacle de Marseille, il avait ainsi recruté un entrepreneur, André Bénéaïche, qui allait rénover de nombreux centres de la « Sécu ».

« Nick » se fâche

Mais les policiers tressaillent lorsqu'ils découvrent dans son sillage un poisson de gros calibre, Dominique Venturi. « Niek », comme on dit sur le Vieux Port, appartient à la légende de la ville. Ses relations privilégiées avec Lucet vont faire trébucher cet intouchable, aujourd'hui incarcéré à la prison des Baumettes. Chacun sait pourtant qu'il a contribué à l'irrésistible ascension de Gaston Defferre. On raconte qu'à la Libération il aurait pris d'assaut le journal *Le Provençal*, aux côtés du futur maire.

« *Faux*, assure aujourd'hui le ministre de l'Intérieur. *J'ai libéré seul Le Provençal, avec un colt que j'avais rapporté d'Angleterre. Je me suis emparé de l'imprimerie. J'ai convoqué un rédacteur en chef que j'avais choisi, et sur un coin de table nous avons écrit les articles de journal est reparti... J'ai même failli exploser en le distribuant : ma voiture avait pris feu...* » Un point d'histoire.

GUCHARD-SYMA

les coups de feu tirés dans la chambre, et ils ressemblent, comme elle l'a décrit, au bruit d'une vitre qui éclate. Mieux, l'un des premiers témoins arrivés sur les lieux remarquera, sur la table du salon, la trace laissée par le verre d'eau précipitamment déposé. Marc Muraccioli, que Mme Lucet a tenté de joindre en premier, reconnaîtra qu'il avait bien décroché le téléphone cette nuit-là. Le juge réclame une nouvelle expertise balistique au professeur Ceccaldi, à Paris, pour savoir, à l'aide d'un mannequin, s'il est possible de se tirer deux balles dans la position où le corps avait

Marseillais, pour l'empêcher de parler ? Parce qu'en vingt-huit mois il en avait appris des choses, René Lucet, sur la vie secrète marseillaise ! Il s'y est peut-être brûlé les ailes. Car, révèle l'enquête, derrière le pourfendeur des « rouges », il existait un papillon de nuit attiré par les marginaux.

Il s'était constitué une « bande », une équipe de gardes du corps, porte-serviette, qui tenaient la portière et le « protégeaient » au restaurant. Il aimait finir la nuit dans des boîtes, à Aix-en-Provence, par exemple. Il y tenait table ouverte : champagne, faux amis et



Mais si Nick n'a pas pris *Le Provençal*, les vieux Marseillais se souviennent des meetings électoraux où le candidat Defferre était présenté par Venturi.

A l'époque, le jeune Nick s'est déjà fait un nom. Il a été mêlé à la sanglante affaire du « Combinat », ce bateau bourré de cigarettes blondes de contrebande, détournées vers la Corse, à l'origine d'une des plus sanglantes guerres des gangs qu'ait jamais connues la Côte. Plus d'une trentaine de morts.

Mais, dès l'élection de Gaston Defferre, Nick diversifie ses activités. Il devient PDG d'une coopérative ouvrière du bâtiment, la CGM (plus tard CEGM), et travaille avec la mairie.

Le maire avait voulu donner une chance à ce « gentil garçon » de se réinsérer... De fait, à partir de cette époque, on n'entend plus parler de lui dans la rubrique des faits divers. Réveil en fanfare dans les années soixante-dix, lorsqu'une commission de sénateurs américains dénonce publiquement les gros bonnets marseillais de la drogue. Parmi eux, Nick Venturi. Contrairement à son ami, Marcel Francisci, qui attaque les journaux américains, Nick ne bouge pas d'un cil. Bonne technique : faute de preuve, l'affaire se tasse. On l'oublie... Il redevient une « personnalité locale », un intermédiaire plein d'entregent, toujours prêt à rendre service, à trouver du travail à un ami. Son affaire est prospère. Il dispense prébendes et sinécures. Bref, il est devenu un homme qui se fait respecter et qui rêve de devenir respectable. D'ailleurs, on le voit en compagnie du député socialiste Jean Masse, d'Émile Loo — dit Milou — alors trésorier du PS, et d'Antoine Andrieu, ex-chauffeur de taxi, devenu sénateur PS et responsable du secteur des bâtiments communaux. L'âge d'or.

Pourtant, la vieille garde s'essouffle, talonnée par une nouvelle génération : l'énarque Philippe Sanmarco, ex-secrétaire général de la mairie, aujourd'hui suppléant de Gaston Defferre, et le jeune avocat Michel Pezet, qui préside le conseil régional. Ces jeunes loups vont « déstabiliser » Nick. En septembre 1979, Philippe Sanmarco, spécialiste à la mairie des problèmes économiques, flaire du louche dans le fonctionnement des marchés de la Ville. Pendant trois mois, il épluche les finances municipales et sursaute : la coopérative de Venturi a raflé pour 70 millions de francs de lots. Seule agréée auprès de la mairie, elle était aussi la seule candidate.

Philippe Sanmarco, outré, se précipite chez Gaston Defferre. « Ça suffit, grogne ce dernier, surpris. Plus un seul marché pour Venturi. — Impossible »,

rétorque le secrétaire général, qui va plus habilement redéfinir les lots de façon à éloigner, peu à peu, Venturi de la mairie. Furieux, Nick, qui voit la manœuvre, fonce dans le bureau du maire. « C'était l'un des rares à pouvoir y entrer quand il le voulait », constate un vieux Marseillais. *Personne n'osait l'arrêter...* Mais cette fois, faute psychologique, il monte sur ses grands chevaux. Gaston Defferre se cabre et l'éconduit. Pour bien enfoncer le clou, Nick est rayé de la liste des grands électeurs de la ville avant les sénatoriales de 1980. Il tempête, menace, fait état de sa qualité de vieux militant socialiste (adhérent à la deuxième section du PS, quartier du Panier), rien n'y fait.



DOMINIQUE VENTURI
Désavoué
par
les siens

Devenu ministre de l'Intérieur, Gaston Defferre ne veut plus entendre parler de cet encombrant ancien « camarade ».

Nick, abandonné, se rapproche un peu plus de son nouvel ami, René Lucet. Cette amitié, les policiers la découvrent avec stupeur en enquêtant sur les causes de la mort du patron de la « Sécu ». Ils s'aperçoivent que la villa aménagée en château fort par Nick est devenue la résidence de René Lucet. Premier fil de la grosse pelote.

Pourquoi cette vente ? Un peu d'histoire : en lui coupant les vivres, la mairie avait affaibli Dominique Venturi, qui a, dans deux sociétés parisiennes sous-traitantes, la Sacer et la SMAC-Aceroid, une ardoise de 2 368 279,89 F. Obsédé de respectabilité, il refuse de lâcher ses ouvriers et de sombrer dans une déshonorante faillite. Il met alors ses biens personnels dans la balance et donne une caution hypothécaire sur sa somptueuse villa. Nick l'estime à 2 millions de francs. Des

experts en donnent 1 825 000 francs avec une fourchette de 10 % en plus ou en moins. Mais d'acheteur, point. C'est Venturi lui-même qui dénicher l'acheteur miracle, René Lucet, que des amis lui ont présenté dès son arrivée. Le couple Lucet, qui possède déjà une résidence secondaire en Suisse, hésite entre un petit mas à Eoures et une maison bourgeoise boulevard E.-Bompard. L'imposante villa moderne de Nick, avec piscine et vue imprenable, séduit d'emblée Françoise Lucet. Pour l'acheter, le directeur de la Caisse vend 1 250 000 francs sa maison de Fontainebleau et contracte un prêt de 700 000 francs au Crédit foncier et à la Caisse d'épargne. Le 9 décembre 1980,

il réalise une jolie opération en l'acquérant pour 1 500 000 francs.

La SMAC et la Sacer, qui autorisent la vente, en sont de leur poche de quelque 800 000 francs, la dette de Venturi s'élevant à 2 368 000 francs. Pourquoi ce cadeau ? interrogent les policiers. « Mieux vaut toucher 1 500 000 francs que de mettre la villa en liquidation judiciaire. » « Comme c'est bizarre, murmurent alors les enquêteurs. A cette même époque, la Caisse de sécurité sociale confié à quelques entreprises, dont la CEGM de Venturi, la rénovation de nombreux centres. » Un croustillant marché qui aurait pu, songent-ils, se « négocier ». Pour en avoir le cœur net, ils se plongent dans les comptes personnels du directeur de la Caisse. Voici leur découverte : René Lucet possédait deux comptes : le compte n° 322038 V à la banque Martin Maurel de Marseille et le compte n° 231.60.1667 à la BRED de Vincennes.

A partir de juillet 1980, le premier

(Marseille) est crédité de 610 000 francs et le second (Vincennes) de 371 000 francs, dont 93 000 francs transférés de Marseille. René Lucet avait le chèque facile : à sa mort, le 4 mars 1982, ce dernier compte est débiteur de 30 000 francs.

Mais voici la faille : sur la somme totale de 981 000 francs créditée sur les deux comptes, le salaire de Lucet pour la même période ne représente que 337 000 francs, auxquels s'ajoutent — il est vrai — 200 000 francs de « frais divers ».

Il reste donc environ 350 000 francs d'origine inconnue, non déclarés au fisc : un tiers, soit 112 000 francs, a été déposé à la banque en liquide (5 000 francs par mois), alors qu'une autre partie, 180 000 francs, arrivait par chèques, la plupart extérieurs à Marseille. D'où vient cet argent ? La justice l'ignore encore. Mais, tandis qu'ils attendent la réponse de la BRED, les policiers voient s'ouvrir dans ce dédale méridional une autre porte royale : la politique.

René Lucet, qui ne cachait pas ses sympathies pour le RPR, s'est pourtant trouvé un temps à l'unisson des socialistes marseillais. Ceux-ci ne voyaient pas d'un mauvais œil l'installation d'un directeur qui materait la CGT et renforcerait FO, soutien traditionnel de Gaston Defferre. Mais l'arrivée au pouvoir de la gauche va déséquilibrer le jeune patron de la Caisse et le rejeter à droite. Dès lors, René Lucet se prend à rêver d'un « destin local d'opposition ». Pourquoi pas tête de liste RPR aux municipales contre Defferre ? Il s'ouvre de ce projet à des militants du RPR, qui l'encouragent. Une ambition qui aurait pu intéresser Nick, désavoué par les siens...

Pour s'y retrouver, pensent les enquêteurs, il faut retourner à la « Caisse départ » ; examiner à la loupe les comptes de la Caisse que gère Lucet. Ce qu'ils vont découvrir va ébranler Marseille, et débusquer un scandale d'envergure nationale. ☉

MARIE-THERÈSE GUICHARD
JEAN-MARIE PONTAUT
JEAN-LOUP REVERIER

**LA SEMAINE
PROCHAINE**
**UNE MONTAGNE
DE CORRUPTION**

LOCATION DE VOITURE

THRIFTY L'ECONOMIE

Offre "spéciale aéroports" : 50% de réduction

Pour fêter l'ouverture de ses comptoirs à l'intérieur des aéroports de Toulouse et de Lyon, THRIFTY, la location économique, offre dans tous les aéroports où THRIFTY est présent une remise de 50% sur la location jour/km à toute personne faisant une demande de carte accréditive jusqu'au 31/1/1983. A Roissy, Orly et Reims, THRIFTY organise "un accueil spécial" Renseignez-vous.

TOULOUSE-BLAGNAC :

(61) 71.11.14 p. 534

LYON-SATOLAS : (7) 871.94.78

ORLY : (1) 675.94.20

ROISSY : (1) 988.32.00

REIMS : (26) 40.50.60

Thrifty France :

**1 an d'existence,
déjà 43 agences et
concessionnaires.**

**Venez grossir leurs
rangs: (22) 92.45.74.**

Thrifty à Paris:
193, rue de Bercy, 75012 Paris (1) 347.51.15
49, Bd du Montparnasse, 75006 Paris
(1) 222.99.91